Association « À Deux Mains »

☘

Livret d'accueil

une association, un tiers-lieu, une épicerie,
mais pas que…

1 rue de la Cure – 44350 Saint-Molf

Sommaire

L'association À Deux Mains : bienvenue parmi nous ! 3
L'association, comment ça fonctionne ? 4
Le tiers-lieu « Épices et tout » : côté épicerie 6
Le tiers-lieu « Épices et tout » : côté animations 8
L'association hors les murs : les évènements 9
S'engager deux heures par mois, pour faire quoi ? 10
« Mon épi », l'outil informatique de l'association 11
Le planning sur « Mon épi » 13
Contacts et informations pratiques 14

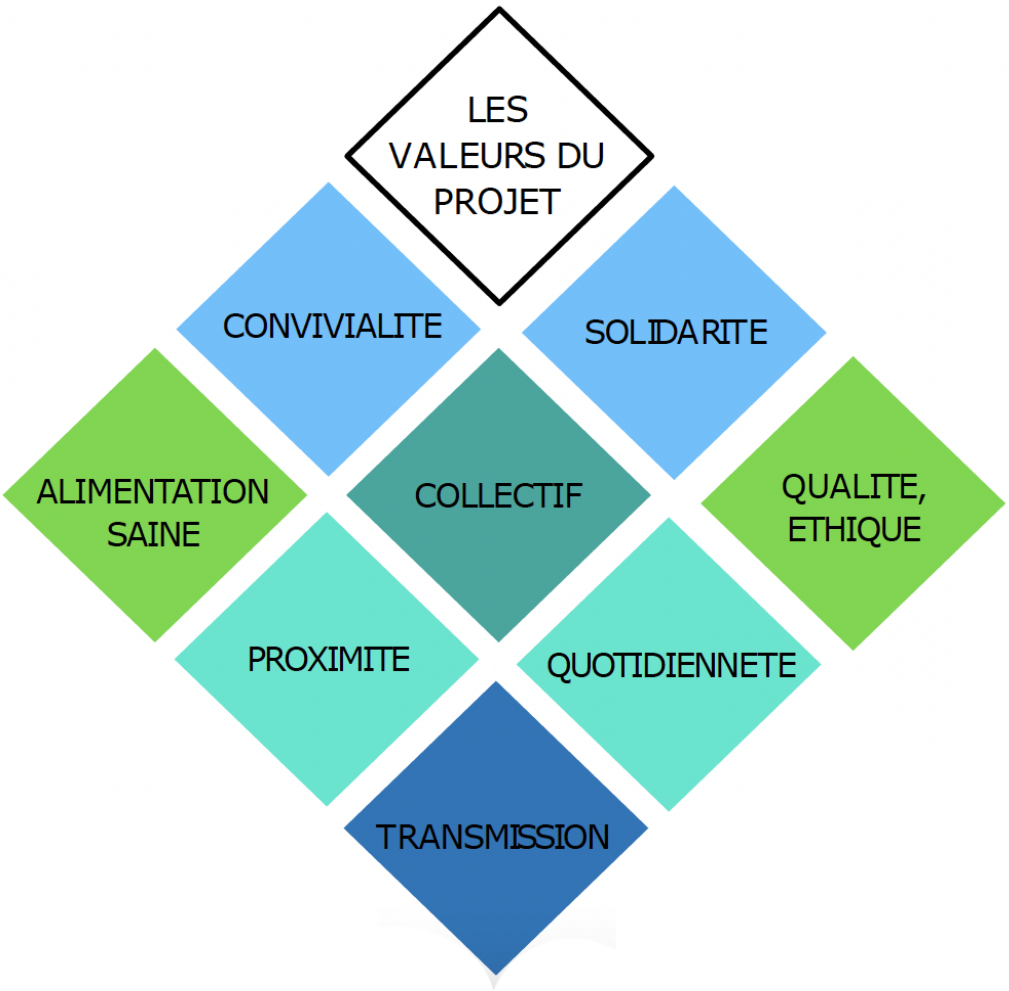

L'association À Deux Mains : bienvenue parmi nous !

Un livret d'accueil

Ce livret, remis à tous les adhérents et adhérentes, a pour objectif de faciliter votre intégration dans le collectif, de favoriser la collaboration, et les interactions…

Savoir ce qui est fait, par qui, et pourquoi ?

Les objectifs de notre association

Notre association, à but non lucratif, a **3 objectifs** :

1. En lien avec **l'alimentation** :

– Proposer de préférence l'achat de **produits locaux** et/ou biologiques, accessibles à tous, et ainsi promouvoir une alimentation saine et de qualité.
– Encourager les **circuits courts**, en soutenant les producteurs locaux (ex : acheter les produits au prix juste)
– Privilégier un fonctionnement à **faible énergie** grise avec :
  - des produits de saison,
  - des circuits d'approvisionnements les plus courts possibles,
  - des transports mutualisés.

2. Promouvoir la **culture zéro déchet**, éviter le gaspillage et privilégier le bricolage, le recyclage, la réparation, la débrouille…

3. Enfin, en lien avec **le partage** :

– Créer un **service de proximité**,
– Développer la **solidarité** avec différents acteurs,
– Favoriser le **lien social** et l'expression de la citoyenneté active.

L'association, c'est…

- Un **tiers-lieu** « Épices et tout », situé 1 rue de la Cure à Saint-Molf, qui héberge notre **épicerie** (☞ p. 6 et suivantes),

mais aussi…

- Des **animations** conviviales et solidaires (☞ p. 8),
- Des **évènements** en lien avec nos valeurs (p. 9),
- Un **outil informatique** (« mon épi » sur Internet) qui permet de gérer l'association, échanger, s'informer, et des e-mails pour tout savoir au quotidien !

Grâce à la réflexion collective de ses membres, l'association évolue ! Ce document décrit notre association à ce jour.

L'association, comment ça fonctionne ?

Tous responsables

Dans notre association, pas de Bureau, pas de hiérarchie : nous sommes tous bénévoles, participants et décisionnaires : c'est un **fonctionnement collégial** !

La plénière mensuelle

Une réunion plénière est organisée chaque premier mardi du mois à 19h au tiers-lieu.

Elle prend des décisions à partir du travail des commissions, propose de nouvelles actions ou améliorations, cherche des solutions pour le bon fonctionnement de l'association.

Tous les adhérents sont invités ; votre présence n'est pas obligatoire mais encouragée.

Les Commissions

Parce que tout ne peut pas se traiter en plénière, des Commissions thématiques se réunissent en amont :

Producteurs	Travaille sur la diversité des produits proposés, le choix des producteurs, et traite les problèmes liés aux approvisionnements. Un membre de l'association est chargé du lien avec chaque producteur.
Animation	Organise et structure l'offre des animations proposées : gratiféria, troc-plantes, …
Communication	Travaille sur la communication interne et externe, réalise les actions et supports de communication (exemple : ce livret d'accueil).
Aménagement	Propose et réalise les travaux d'amélioration du tiers-lieu de l'association.

Chaque membre est invité à participer à une ou plusieurs Commissions, selon ses envies et compétences.

Les Commissions rendent compte de leurs travaux en plénière où sont prises les décisions.

L'association, comment ça fonctionne ? (suite)

Adhérer à l'association : cotisation

Pour adhérer, il est demandé de s'inscrire (☞ p. 11) puis de verser votre **cotisation annuelle** volontairement modique, qui est de :

- 20 € pour une personne,
- 30 € pour une famille.

☞ En pratique, paiement de la cotisation p. 11.

L'engagement de tous

Adhérer à l'association implique aussi de **s'investir 2 heures par mois** pour la vie du tiers-lieu. Le bénévolat est indispensable au fonctionnement de l'association mais aussi en accord avec le « collectif » qui est au cœur de ses valeurs.

- Si votre adhésion est du type « famille », ces 2 heures sont partageables entre tous les membres de la famille (et non décomptées par personne physique).
- Si certains mois, vous donnez plus de 2 heures, votre surplus d'heures reste valable pour les mois qui suivent.

  Exemple, au mois de janvier, si j'ai consacré 6h à la vie du tiers lieu, ces heures me permettent de couvrir mon bénévolat pour les mois de janvier, février et mars.

Les différents types d'engagement sont détaillés page 10.

Le planning

Dans l'outil informatique de l'association se trouve un planning de toutes les réunions et activités de l'association : **inscrivez-vous !** (☞ voir concrètement p. 13 comment cela fonctionne)

Vos heures de bénévolat sont également enregistrées et gérées sur ce planning.

Le tiers-lieu « Épices et tout » : côté épicerie

Le Mouvement des Épis

Notre épicerie à Saint-Molf est situé au **tiers-lieu** 1 rue de la Cure.

Elle s'appelle « Épices et tout » et fait partie du **Mouvement des Épis**, structure qui fédère au niveau national des épiceries similaires à la nôtre, prônant un circuit court et une consommation locale et respectueuse de la planète.

Ainsi, nous disposons d'un outil informatique mutualisé (monepi.fr) permettant de gérer à la fois l'épicerie et la vie courante de l'association.

Les horaires d'ouverture de l'épicerie

Pour…		Samedi…
Tous les adhérents		9h30 à 12h30
2 bénévoles tournants en charge de l'épicerie	Réception produits, mise en rayon et vente	9h à 11h
	Vente et inventaire	11h à 13h

Les produits vendus

L'association sélectionne en priorité des producteurs locaux et bio si possible. Elle privilégie ainsi les circuits courts.

Deux types de produits :

- Produits en stock,
- Produits frais en pré-commande.

Chaque adhérent peut proposer de nouveaux produits à la commission Producteurs et donner son avis sur ceux qui sont déjà présents dans les rayons (en plénière et ☞ Contacts p. 14).

Le tiers-lieu « Épices et tout » : côté épicerie (suite)

Les produits secs

Farine, féculents, gâteaux secs, huile, boissons…

Les produits frais en précommande

Légumes, pain, brioches, agrumes, fromages, viandes…

La précommande est réalisée par l'adhérent(e) via l'outil informatique.

Comment commander / précommander ?

1. Aller sur la boutique : https://monepi.fr/boutique/
2. Choisir vos produits.
   Un libellé et un code couleur différencient :
   - les produits en stock
   - les produits à précommander

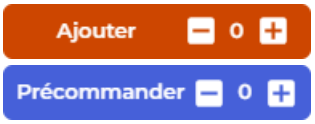

3. Valider votre commande.
   Celle-ci est autorisée **si** :
   - votre compte adhérent est suffisamment alimenté (☞ p. 11)
   - et si vous avez effectué vos deux heures d'activités bénévoles mensuelles (☞ p. 10), enregistrées dans le planning. (☞ p. 13).
4. Vous récupérerez votre commande aux heures d'ouverture de l'épicerie (☞ en page 6).

Des prix justes

L'autogestion de l'association permet de garantir des prix justes.

Afin de couvrir les frais de fonctionnement de l'association (eau, électricité, matériaux…), les prix des articles sont majorés de 10%, ce qui correspond souvent à la remise effectuée par les fournisseurs. Nous sommes donc généralement au même prix que la vente directe des producteurs.

Le tiers-lieu « Épices et tout » : côté animations

La convivialité d'abord !

L'une des valeurs du tiers lieu est avant tout de créer du lien social et de la convivialité et du partage entre les adhérents.

Nous voulons également prôner, à travers les activités du lieu, la solidarité et la transmission de savoirs et savoir-faire.

À vous de jouer !

Les ateliers et activités sont proposés **à l'initiative des adhérents** et peuvent se dérouler dans différents espaces : cuisine, espace convivialité, les 2 salles à l'étage, espace extérieur.

Déjà proposés…

Aquarelle	Bimensuel
Couture	Mensuel
Repair Café	Mensuel, 2ème jeudi du mois en lien avec le Repair Café de La Turballe.
Écriture	Occasionnel
Club des enfants	Occasionnel
Rencontres littéraires	Occasionnel
Soirée jeux de société	Occasionnel
Fabrication de produits d'entretien	Occasionnel
Prévention des morsures de chien	Occasionnel

Vous souhaitez participer ? **Inscrivez-vous** sur le **planning** pour participer ! (☞ Planning p. 13)

Vous avez un talent, une idée à partager ? **Proposez !**
(☞ Contacts p. 14)

L'association hors les murs : les évènements

Faire vivre nos valeurs

Notre association organise des évènements et projets en lien avec le changement de nos habitudes de consommation.

Des groupes de travail sont créés pour l'organisation de ces manifestations.

Pour leur bon déroulement, tous les adhérents sont invités à y **participer** ! Un mail invite chaque adhérent à venir enrichir l'équipe. Des créneaux sont créés dans le planning de l'association
(☞ Planning p. 13)

Le Troc plantes

Organisé sur un dimanche du mois de mai, il a pour objectif le partage et l'échange de plants, de boutures et de graines.

C'est aussi un moment de partage de conseils et d'astuces de jardinage.

C'est également l'occasion d'un grand pique-nique partagé et, selon les années, de convier les producteurs à vendre leur produit.

Selon les éditions, l'association convie également des artistes amateurs et/ou professionnels pour prolonger la journée.

Gratiféria : marché du gratuit !

Il s'agit d'une manifestation solidaire pour consommer différemment et donner une seconde vie aux objets qui restent dans les placards !

- Le samedi, chacun peut apporter ce qui encombre ses placards, l'équipe de bénévoles présente valide les dons qui doivent être propres et en bon état, puis les range.
- Le dimanche, chacun peut venir choisir des objets qui lui seront utiles et profiter de l'espace café, tout en discutant avec les bénévoles de l'association.

S'engager deux heures par mois, pour faire quoi ?

Parmi toutes ces activités bénévoles, il y en a sûrement un ou plusieurs qui vous correspondent !

La vie de l'épicerie	• Tenir les permanences de l'épicerie (accueil, caisse, rayonnage, réception des livraisons, inventaire) • Être référent d'un ou plusieurs producteurs (saisie des produits, commandes, suivi des factures…) • Participer à la réception des produits • Former de futurs référents producteurs…
Ateliers et évènements	• Organiser de manière autonome un atelier selon vos savoirs-faire et connaissances, ou des soirées thématiques (soirée littéraire, jeux de société…) • Tenir les permanences du Repair Café • Participer à l'organisation des évènements de l'association (☞ *page 9*), en amont et/ou le jour J.
Entretien et aménagement du tiers-lieu	• Faire le ménage, ranger • Faire l'entretien extérieur, avec le groupe jardinage • Effectuer des travaux d'aménagement
Communication	• Aider à la réalisation de supports de communication (affiches, flyers, brochures…) • Participer à la distribution des affiches et flyers • Alimenter la page Facebook de l'association (https://www.facebook.com/groups/486336638167004/user/100087053432457) • Organiser et être présent lors des échanges avec les correspondants de presse • Développer des partenariats avec d'autres associations locales
Gestion de l'outil informatique de l'association	• Aider à la gestion du planning • Proposer des formations aux adhérents sur le fonctionnement de l'outil • Aider à la comptabilité de l'association

« Mon épi », l'outil informatique de l'association

L'outil Mon épi est sur Internet

Mon épi est l'outil informatique qui gère l'épicerie mais aussi les activités de l'association. On s'y connecte via Internet à l'adresse :

https://monepi.fr/home?nomurlsite=epicesettout

Recherche Google :
taper : « monépi épices et tout » puis cliquer sur : « Connexion »

Comment l'utiliser

Nous allons voir dans cette partie :

- Comment s'inscrire,
- Comment recharger son compte,
- Comment payer avec son compte (son adhésion et les produits de l'épicerie),
- Comment s'inscrire sur le planning des activités,

S'inscrire sur « Mon épi »

1. Pour adhérer à l'association, il faut donc commencer par s'inscrire en allant sur le site de notre association.
2. Allez sur le pavé de connexion et cliquez tout en bas sur le bouton d'inscription.
3. Lisez la page d'information, puis continuez et créez votre compte en complétant le formulaire d'inscription. Choisissez votre mot de passe.
4. Validez en cliquant sur « **M'INSCRIRE** »
5. Vous allez alors recevoir un e-mail de demande de confirmation de votre inscription : cliquez dans ce message pour valider.

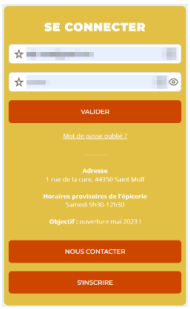

Approvisionner mon compte adhérent

Votre compte individuel sert à payer vos achats : à l'épicerie principalement, votre adhésion aussi.

Ici, **pas de paiement en ligne direct** : vous ***déclarez*** un rechargement puis vous procédez au paiement (par virement bancaire, chèques ou espèces).

Vos achats seront ensuite décomptés au fur et à mesure.

« Mon épi », l'outil informatique de l'association (suite)

Comment approvisionner mon compte

1. Cliquer sur l'onglet

2. Vous déclarez le rechargement sur le site :

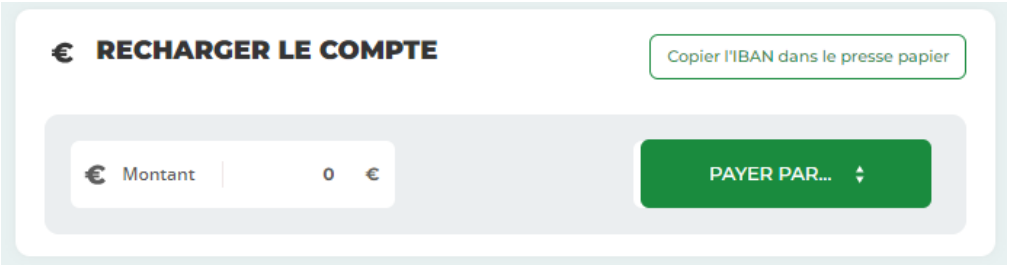

3. et vous payez :
   - Par **virement bancaire** vers le compte de l'association indiqué ; **c'est le mode recommandé**.

     Recharge adhérent • IBAN : **FR7610278360610001263360129** • BIC : **CMCIFR2A** • Épices et tout

     Sur le **virement**, indiquez bien **votre nom d'adhérent(e)** pour que le référent finance n'ait pas de difficulté à vous retrouver.
   - Par chèque ou espèce à déposer au tiers-lieu à l'épicier qui le mettra dans le coffre et préviendra les référents finances (☞ p.14).

Votre compte est crédité et vous pouvez faire vos achats.

Payer mon adhésion

Pour payer votre adhésion, votre compte doit être approvisionné (☞ ci-dessus). Ensuite :

1. Dans l'outil « Mon épi », cliquer sur **Compte** puis sur « **Payer mon adhésion** »
2. Dans la liste déroulante, sélectionner le type d'adhésion (Individuel ou Famille)
3. Valider avec le bouton « **Passer commande** ».

Sur la page mon compte, en haut à droite est indiquée l'année de validité de l'adhésion.

Le planning sur « Mon épi »

Toutes les activités dans un planning

L'outil « Mon épi » ne gère pas seulement nos achats, mais aussi les activités de notre association dans un planning.

Le planning gère la participation de chacun aux différentes activités et services de l'association. Certains créneaux sont fixes, par exemple l'épicerie le samedi matin, ménage ou jardinage (déplaçable si besoin), d'autres sont variables.

C'est le planning qui enregistre vos deux heures mensuelles d'activités pour l'association, qui seront **vérifiées** lors de vos achats à l'épicerie.

Comment s'inscrire sur le planning ?

1. Connectez-vous sur l'outil « Mon épi ».
2. Cliquer sur le bouton PLANNING 0h00m

3. Choisissez votre participation parmi les activités proposées avec le bouton JE M'INSCRIS : il y en a pour tous les goûts et toutes les compétences !
   Pour chaque activité vous sont précisées la date et l'heure, le nombre de personnes déjà inscrites et le nombre souhaité. Si vous êtes inscrit, le bouton est **bleu**.

Contacts et informations pratiques

Contact

Adresse e-mail de l'association : projetcitoyensaintmolf@mailo.fr

L'association sur Internet

Le site Internet : https://monepi.fr/home?nomurlsite=epicesettout

Ou plus simplement : https://monepi.fr

La page Facebook :
https://www.facebook.com/groups/486336638167004/user/100087053432457/

Référents à contacter

Un souci ? Les référents sont là pour vous aider !

Finances	Amélie Bugel Laurent Bouineau	ameliebugel@gmail.com 07 69 22 15 29 lbouineau@yahoo.fr 06 73 81 15 87
Relations Producteurs	Michèle Rouillard	courou.jlm78@gmail.com 06 50 28 54 24
Planning	Elisabeth Citeau	elisaciteau@gmail.com 06 99 75 32 87
Travaux	Franck Van Latum	vanlatumf@gmail.com 06 12 05 90 87
Communication	Audrey Malabry	audrey_0808@orange.fr 06 75 89 33 21
Jardin	Thérèse Corcuff	tite350@gmail.com 06 69 31 45 15

Documentation

Un **tutoriel** pour la gestion de l'épicerie est accessible sur le site : cliquer sur MODE ÉPICIER puis en bas sur :

Tutoriel gestion

Des **fiches procédures** sont imprimées et disponibles à l'épicerie

Ce **livret d'accueil** est disponible (format papier) au tiers-lieu.

Un **règlement intérieur** de l'association *(à paraitre)* définira les règles de fonctionnement collectif pour la bonne harmonie de tous.

Un **trombinoscope** est également en préparation !
(vous restez libre d'y figurer ou non)